

Le dossier d'inscription

à remettre à l'une des adresses suivantes avant le 30 juin :

Pour une inscription à Marcillat

Auprès des animatrices ou au

Centre Social Rural

94, Grand'rue

03420 MARCILLAT

Pour une inscription à Villebret

Dans la boîte aux lettres BLANCHE située
devant l'école de Villebret écrit CENTRE
SOCIAL DE MARCILLAT EN COMBRAILLE

Ou à cette adresse mail :

marion.prigent@hotmail.com

Programme d'activités :

Du 07 juillet au 01 août

En juillet, suivons le voyage périlleux de l'Explorateur Samy sur l'exploration des 7 merveilles du monde. Chaque jour, une nouvelle aventure l'attend. En commençant par le Chichen Itza au Mexique en passant par l'Atlantide, Rio, l'île de Pâques, la Muraille de Chine, le Taj Mahal, Pétra, les pyramides pour finir par Rome et le Titanic. Notre explorateur nous fera découvrir des lieux connus et inconnus. Saurons-nous réussir le voyage, faire face aux dangers et découvrir les merveilles de ce monde ?

Du 04 au 29 août

En août, nous allons suivre la présentatrice stagiaire Camille qui nous fera la présentation des émissions télévisées. Chaque jour, nous plongerons au cœur d'une émission ou d'un jeu télévisé. Jouons, chantons, réfléchissons, cuisinons, faisons du sport avec les émissions télés ; n'oubliez pas les paroles, top chef, incroyable talent, danse avec les stars, ninja warrior, les reines du shopping, pékin express et plein encore. Qui seront les grands gagnants des jeux ?

Pour les enfants de Villebret, les semaines du 07 juillet au 29 août

Mise en place d'une navette bus

Horaires : 7h30-9h00 et 17h00-18h30 à la **salle des fêtes** de Villebret

9h → départ en navette pour Marcillat

17h → retour des enfants à la **salle des fêtes** de Villebret

Centre Social
Centre Social Rural du Pays de
Marcillat
en-Combraille

ACCUEIL DE LOISIRS

MARCILLAT ET VILLEBRET

l'été arrive

Du 07 juillet au
29 août 2025
3/13 ans

Dossier à
rendre avant
le 30 juin

les vacances aussi

renseignements au 06.07.26.70.94

ALLIERS
BOURBONNAIS
Le Département

MON CO
MONTLUCON
COMMUNAUTE

**santé
famille
retraite
services**

Accueil de Loisirs du Pays de Marcillat en Combraille

Été 2025

Fiche d'inscription (une par enfant)

Inscriptions

☐ Marcillat ☐ Villebret

NOM – Prénom de l'enfant	Date de naissance

	Semaine du 7 au 11 juillet					Semaine du 14 au 18 juillet					Semaine du 21 au 25 juillet					Semaine du 28 juillet au 1 août				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Matin																				
Repas																				
AM																				

Responsable légal : Tél perso (mobile de préférence) :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Calcul de l'acompte (10€ par semaine et par enfant)

Soit: 10€ x (Nb d'enfant) x (Nb de semaine) =€

Règlement à établir par chèque à l'ordre du Centre Social Rural de Marcillat-en-Combraille

Le dossier d'inscription est composé de :

- La fiche d'inscription (une par enfant)
- La fiche sanitaire de liaison et la fiche renseignements (une par enfant)
- Le règlement intérieur signé (un par famille)
- Le N° d'allocataire CAF de l'Allier ou la copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (avis 2024 sur les revenus 2023)
- Un chèque d'acompte de 10€ par enfant et par semaine
- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour les enfants inscrits
- Pour les enfants en famille d'accueil, une attestation fournie par le Conseil Départemental

Accueil de Loisirs du Pays de Marcillat en Combraille

Été 2025

Fiche d'inscription (une par enfant)

Inscriptions

☐ Marcillat ☐ Villebret

NOM – Prénom de l'enfant	Date de naissance

	Semaine du 4 au 8 août					Semaine du 11 au 15 août					Semaine du 18 au 22 août					Semaine du 25 au 29 août				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Matin																				
Repas																				
AM																				

Responsable légal : Tél perso (mobile de préférence) :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Calcul de l'acompte (10€ par semaine et par enfant)

Soit: 10€ x (Nb d'enfant) x (Nb de semaine) =€

Règlement à établir par chèque à l'ordre du Centre Social Rural de Marcillat-en-Combraille

Le dossier d'inscription est composé de :

- La fiche d'inscription (une par enfant)
- La fiche sanitaire de liaison et la fiche renseignement (une par enfant)
- Le règlement intérieur signé (un par famille)
- Le N° d'allocataire CAF de l'Allier ou la copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (avis 2024 sur les revenus 2023)
- Un chèque d'acompte de 10€ par enfant et par semaine
- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour les enfants inscrits
- Pour les enfants en famille d'accueil, une attestation fournie par le Conseil Départemental